

## Devoir d'information à la population

**Qualité de l'eau potable en 2025 pour les Communes de Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion, La Chaux, Lussery-Villars et Senarcens, réseau de distribution.** Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient des sources des Mousses appartenant aux Communes de Cuarnens, d'une part et Chavannes-le-Veyron – Cossonay – Senarcens, d'autre part. En complément, les sources de Vuichime, appartenant à la Commune de La Chaux, fournissent les apponts nécessaires. Pour garantir la sécurité d'exploitation, nos puits de captage "En Fayet" peuvent en tout temps alimenter le réseau.

### Désinfection

L'eau des sources des Mousses et de Vuichime est désinfectée par des équipements d'irradiation UV. Aucune désinfection n'est nécessaire pour l'eau de la nappe du Bois du Sépey captée au lieu-dit "En Fayet".

### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte **4** prélèvements par année effectués par notre service des eaux, ce qui représente **55** échantillons de contrôles.

### Bactériologie :

Aucun dépassement des valeurs de qualité n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### Paramètres physiques et chimiques (ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution) :

Aucun dépassement des valeurs limite d'ordre physico-chimique ou micropolluant n'est à signaler.

**Dureté totale : 28 °f** soit une eau assez dure

Température moyenne	<b>11.6°C</b>
Calcium	<b>92 mg/l</b>
Magnésium	<b>8.4 mg/l</b>
Sodium	<b>4.5 mg/l</b>
Potassium	<b>0.8 mg/l</b>

pH	<b>7.17</b>
Chlorures	<b>6.2 mg/l</b>
Nitrates	<b>12.3 mg/l</b>
Sulfates	<b>8.66 mg/l</b>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre administration communale.

En cas de problèmes, fuites ou accidents notre service de piquet est à votre disposition au :

**021 861 01 06**

Janvier 2026